

# Commune de Jenzat

## Lettre express

### Juillet - août

### 2008



#### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2008 :

- Une seule proposition d'achat du lot, constitué de la parcelle ZL 106 et d'une partie de la parcelle ZL 107, a été reçue en mairie. Le Conseil Municipal accepte de vendre ce terrain, d'une contenance de 809 m<sup>2</sup> à Monsieur Granet, habitant à Cébazat, au prix de 10 € le mètre carré.

- Madame le Maire est autorisée à signer le marché sur procédure adaptée avec la Société Colas Sud Ouest, d'un montant de 42 768.96 € TTC pour l'aménagement de la rue de l'Eglise. Les travaux devraient avoir lieu en septembre.

- Un emprunt d'un montant de 30 000 € sera contracté auprès de l'établissement qui offrira le meilleur taux pour financer les travaux de la rue de l'Eglise (enfouissement des lignes, aménagement).

- En raison du départ à la retraite de Monsieur Joël FERREL, les postes d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe, d'une durée hebdomadaire de 28.25 heures et de Garde-champêtre principal, d'une durée hebdomadaire de 6.75 heures sont supprimés à compter du 1<sup>er</sup> août 2008. Le poste d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe stagiaire, à temps complet, est créé à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2008.

- Des décisions modificatives sont votées pour ajuster certains crédits.

- L'indemnité de gardiennage de l'église est revalorisée. Elle est fixée à 303.85 € au lieu de 301.47 €.

- Le Conseil Municipal demande à Monsieur le Préfet, par 8 voix Pour et 3 Contre, la création d'une Zone d'Aménagement Différé aux Grands Prés, afin de prévoir le besoin éventuel de terrain pour la nouvelle station d'épuration et une réserve foncière pour la construction de nouvelles habitations.

- Le Conseil Municipal demande à Monsieur le Préfet, à l'unanimité, la création d'une Zone d'Aménagement Différé chemin des Lavandières et sur une partie du coin Bisot pour l'aménagement et l'extension éventuelle d'une base de loisirs dont le projet est en cours.

Ces ZAD permettront à la commune d'utiliser son droit de préemption en cas de vente des terrains concernés.

- Le Conseil Municipal, suite à sa dernière délibération concernant le projet de base de loisirs et d'accueil, précise ce qu'il entend par base de loisirs. Il s'agit d'un espace de détente et de loisirs en bord de Sioule en faisant du site un point de convergence du territoire pour les itinéraires de mobilités douces : marche, randonnée, canoë, cheval, vélo... comprenant espaces de pique-nique (tables, barbecue collectif, point d'eau), espaces de jeu (aire de jeux enfants, volley, boulodrome,...), parkings correctement dimensionnés, éléments de liaison sur les activités extérieures (sentiers de randonnée pédestre, équestre, VTT, tennis...), sentiers aménagés, petite restauration et buvette (activités saisonnières), sanitaires et vestiaires, point d'embarquement et débarquement de canoë-kayak, panneau d'information touristique sur les environs proches du site, un espace de baignade, plages aménagées.

L'assemblée demande que ces installations tiennent compte des particularités environnementales sur le secteur et souhaite connaître la superficie nécessaire pour ce type de réalisation.

#### COMPTE-RENDUS :

- de la rencontre avec Monsieur Chassaing pour évoquer le projet de nouvelle Maison du Luthier : une réunion est prévue avec Monsieur Paillet, de l'association des Musées Bourbonnais, au mois de septembre.

- du bilan effectué par la gendarmerie sur les problèmes rencontrés sur le secteur.

- de la réunion de la Communauté de Communes : un accord de principe a été émis pour la mise en place de la Taxe de séjour ; le règlement d'attribution des subventions pour l'amélioration des façades a été modifié ; les statuts de l'association Parc Naturopôle Nutrition Santé ont été adoptés ; une consultation a été lancée pour la création d'un journal communautaire ; des délégués ont été désignés pour siéger à la commission de programmation du plan de développement Leader 2007-2013 du Pays de Vichy-Auvergne ; les grands principes pour le choix des Zones de Développement Eolien ont été approuvés ; le procès-verbal de mise à disposition concernant la petite enfance a été approuvé ; une convention avec ADEFOR sera signée pour l'intervention d'un psychologue auprès des assistantes maternelles ; l'entreprise VEOLIA a été retenue pour l'entretien de la station d'épuration des Prés Liats ; une rétribution pour une stagiaire a été acceptée ; l'adhésion de la Communauté de Communes au SIEGA a été demandée ; le règlement intérieur de la Communauté de Communes a été approuvé ; un projet de convention de partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale a été approuvé pour les actions de formation du personnel. (Le compte-rendu complet peut être consulté sur le site [www.bassin-gannat.com](http://www.bassin-gannat.com))

- de la réunion du Conseil d'Ecole : le bilan de l'année a été effectué ; les effectifs à la prochaine rentrée sont de 76 élèves ; la nouvelle organisation des horaires à la rentrée scolaire a été approuvée par l'académie soit : le matin, classe de 8h45 à 11h45 – repas de 11h45 à 12h45 – aide personnalisée de 12h45 à 13h10 – récréation de 13h10 à 13h30, classe de 13h30 à 16h30 ; une solution pour verser une participation au RASED par l'intermédiaire de la coopérative scolaire va être étudiée.

- de l'assemblée générale du Centre Social de Broût-Vernet : les activités 2007 et les services du Centre ont été expliqués aux nouveaux membres.

- de la réunion du SICTOM Sud Allier : le rapport d'activités de l'année 2007 a été présenté ; des délégations ont été attribuées ; des appels d'offre ont été lancés ; Monsieur Bonnefille a été désigné pour suivre l'élaboration du SCOT du Bassin de Gannat.

- de la réunion du SMAT : un sentier de randonnée a été ouvert sur Louroux de Bouble ; un poste d'assistant commercial a été créé pour faire connaître le Vert Plateau ; de nouveaux tarifs de vente à la boutique de Wolframines ont été fixés ; un règlement intérieur a été validé concernant notamment certains achats ; le passage du Tour de France près du musée a été abordé.

#### QUESTIONS DIVERSES :

- Des réparations sont nécessaires sur une cloche et sur l'horloge électrique de l'église ; un devis est attendu.

- Des problèmes d'écoulement d'eau sur les chemins communaux ont été rencontrés lors des dernières fortes pluies.

Sigles utilisés : RPI : Regroupement Pédagogique Intercommunal

SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple

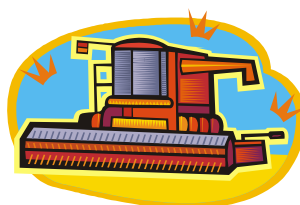
SMAT : Syndicat Mixte pour l'Aménagement Touristique du Bassin de Sioule

SICTOM : Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères.

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

RASED : Réseau d'Aide Spécialisé pour les élèves en difficulté.

SIEGA : Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz de l'Allier



#### SECRETARIAT DE MAIRIE :

Le secrétariat de mairie sera fermé samedi 16 août. En cas d'urgence, s'adresser à Madame le Maire ou à ses adjoints

### RECENSEMENT SERVICE NATIONAL :

Les jeunes gens et jeunes filles doivent se faire recenser en mairie dans le mois de leurs 16 ans. Se munir du livret de famille. L'attestation de recensement est indispensable pour passer les examens scolaires et le permis de conduire.

### COURS DE SOUTIEN MATHÉMATIQUES - PHYSIQUE :

Monsieur Jean SANSELME propose de donner des cours de soutien en mathématiques et en physique durant le mois de juillet - 06 07 15 89 95.

### COURS DE GYMNASTIQUE DU CENTRE CULTUREL DE SALLES :

Le Centre Culturel de Salles organise deux cours de gymnastique d'entretien par un professeur diplômé, les lundis de 18h à 19h et de 19h à 20h, à la salle des fêtes de Saint Germain de Salles (en face de l'église). Inscriptions le lundi 8 septembre à 19h et première séance d'essai. La cotisation annuelle est de 53 €.

### CALENDRIER DES MANIFESTATIONS :

- **13 juillet** : Saint Germain de Salles - rassemblement à 21h45 devant la mairie pour la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice sera tiré au stade. Le bal gratuit, organisé par le Club des Jeunes, aura lieu au stade.
- **14 juillet** : Jenzat – concert de la société musicale, jeux, traditionnel « pain et saucisson » à partir de 17 heures dans la cour de la mairie.
- **17 juillet** : Jenzat – accueil du groupe folklorique « Les Dogons du MALI » avec l'ensemble « Des Porteurs de masques du village de Djiguibombo » et « Les danseuses Dogons de la troupe Yogo Ere », à 18h30 dans la cour de la mairie. Entrée gratuite.
- **19 juillet** : Saint Germain de Salles - Pétanque et Rock à la Chaume Billard, en soutien au Festival International de Films Indépendants – 14h concours de pétanque – 21h concert de Rock
- **8 août au 10 août** : Jenzat - exposition de peinture organisée par l'association Saint Martin à la salle d'exposition - vendredi 8 de 14h à 18h, samedi 9 et dimanche 10 de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Toutes les manifestations sur [www.bassin-gannat.com](http://www.bassin-gannat.com) rubrique agenda.



### CHANTIER CONCORDIA DU 6 AU 26 AOUT :

La Commune et les associations de Jenzat organisent un buffet froid, à la salle d'exposition, à l'occasion du séjour des jeunes du chantier Concordia

**mardi 12 août 2008 à partir de 19 heures 30.**

Prix du repas, boissons comprises : adultes : 12.00€  
enfants jusqu'à 12 ans : 7.50 €

Si vous êtes intéressés, merci de retourner, en mairie, le bulletin d'inscription ci-dessous, accompagné du règlement, pour le **samedi 2 août 2008 au plus tard**.

✂-----

### BUFFET DU 12 AOUT

NOM, Prénom.....

ADULTES : ..... x 12.00 € =.....

ENFANTS : ..... x 7.50 € =.....

Règlement par chèque à l'ordre de "Association Saint Martin de Jenzat" ou en espèces (prévoir l'appoint).

Ce document à été crée avec Win2pdf disponible à <http://www.win2pdf.com/fr>  
La version non enregistrée de Win2pdf est uniquement pour évaluation ou à usage non commercial.